Envoyé en préfecture le 10/06/2026
Reçu en préfecture le 10/06/2026
Publié le
ID : 056-215601865-20260609-82_2026-DE

VILLE DE QUIBERON
République française
Liberté – Egalité – Fraternité

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal
Séance du mardi 8 juillet 2026

Service référent : Finances Commande Publique

Objet : Délégation de Service Public – Camping Bois d'Amour - Rapport d'activités 2025

L'An deux mil vingt-six, le 8 juin à dix-huit heures, le Conseil municipal, légalement convoqué le 02 juin 2026, s'est réuni à la Maison des Associations en séance publique sous la présidence de Monsieur Patrick LE ROUX, Maire.

Présents : M. Patrick LE ROUX, Maire, M. Gildas QUENDO, Mme Christine POUILLET, M. Serge BROSOLO, Mme Annick DELAUNAY, M. Jean-Michel BELZ, Mme Corinne GONTARD, M. Hugues VANNIER, Adjoint au Maire, Mme Pascale SALINAS, M. Nicolas LECOMTE, Mme BARGAIN Marie-Céline, M. Gérard MAISNIER, M. Alexis LIGEOUR, Conseillers délégués, Mme Nicole KIRSCHGESSNER, Mme Eugénie CORITON, M. Alain MOREAU, Mme Viviane AUDIC, Mme Arlette ROSSIGNOL, Mme Martine LE BERRE, M. Alain BENSOUSSAN, Mme Anne CLARISSE TURI, Mme Marie-Hélène BERTRAND, Mme LEMOULINIER Sophie, Mme Sophie LAPLANCHE Conseillers municipaux.

Absents : M. Pierre-Yves ROSTREN

Représentés : Mme Alizée POUILLET représentée par M. Gildas QUENDO, M. Jean-Pierre BOUTAUD représenté par M. Alexis LIGEOUR,

Secrétaire de séance : Mme Pascale SALINAS

Conseillers en exercice : 27
Présents : 24
Votants : 26

Envoyé en préfecture le 10/06/2026
Reçu en préfecture le 10/06/2026
Publié le
ID : 056-215601865-20260609-82_2026-DE

VILLE DE QUIBERON
République française
Liberté – Egalité – Fraternité

Séance du conseil municipal du lundi 8 juin 2026
Délibération n°82/2026

Service référent : Finances Commande Publique

Objet : Délégation de Service Public – Camping Bois d'Amour - Rapport d'activités 2025

Rapporteur : Serge BROSOLO, adjoint aux Finances, à la Commande publique et au Mécénat.

Exposé :

Il appartient aux délégataires de produire chaque année, à la ville de Quiberon, un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public et une analyse de la qualité du service. La société Flower campings a transmis son rapport d'activités pour l'année 2025.

Le camping enregistre 28 537 nuits en 2025 contre 26 142 en 2024, soit une hausse significative de +9%, portée globalement par les mois d'avril (+36%), mai (+24%) et juillet (+18%). Le mois de juin à l'inverse voit son nombre de nuitées baisser de -11%. Le mois d'avril disposait d'une configuration très optimale, notamment avec l'ensemble des zones scolaires en vacances sur le même week-end.

L'année 2025 a été synonyme d'une très bonne saison avec le retour en force des vacanciers. 2025 a profité de températures estivales tôt dans l'année, et les incendies dans le sud de la France ont permis à l'ensemble du pourtour Atlantique de gagner de nombreux vacanciers. Sur les locatifs le taux d'occupation progresse de +7 points (67% à 74%).

Dans la même logique que les locatifs, les emplacements nus ont connu une croissance du taux d'occupation de 73% à 80%, soit +7 points. Il est à noter que le camping affiche des niveaux de contrition élevés et de manière continue dès le début du mois de juin et ce jusqu'à la deuxième quinzaine du mois de septembre.

Le camping dispose de 21 agents auxquels s'ajoutent 7 employés au restaurant géré en sous-traitance.

La redevance versée à la ville s'élève, pour l'année 2025 à 276 719 € HT (258 850 € HT en 2024). Elle représente 12,5% du chiffre d'affaires du Camping du bois d'amour sur la période du 01/10/2024 au 30/09/2025 d'un montant de 2 213 755 € HT, en augmentation de 6,9% par rapport à l'année précédente.

Avis des commissions municipales : Lors de sa séance en date du 25 juin, la Commission Finances et Pêche a pris acte de la communication du rapport.

Envoyé en préfecture le 10/06/2026
Reçu en préfecture le 10/06/2026
Publié le
ID : 056-215601865-20260609-82_2026-DE

VILLE DE QUIBERON
République française
Liberté – Egalité – Fraternité

Adoption :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L. 1411-3,
Vu le contrat de délégation de service public pour l'exploitation du camping municipal du Bois d'Amour,
Vu le rapport d'activités 2025 du délégataire, la SAS Flower Campings,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, **à l'unanimité**

PREND ACTE de la communication du rapport d'activités 2025 annexé à la présente délibération ;

DIT que la présente délibération sera transmise pour exécution au service Finances et Commande publique de la Ville ;

DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de RENNES dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission au contrôle de légalité.

A Quiberon, le 09 juin 2026

Le Maire

MAIRIE DE QUIBERON (MORBIHAN)

Patrick Le Roux

R. A. A. : 2026

Classification actes : COMMANDE PUBLIQUE _ 1.2 Délégation de service public
Publié le 10 juin 2026

Envoyé en préfecture le 10/06/2026
Reçu en préfecture le 10/06/2026
Publié le
ID : 056-215601865-20260609-82_2026-DE